



NATIONS
UNIES



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2002/L.2
10 juin 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE
Seizième session
Bonn, 5-14 juin 2002
Point 4 c) de l'ordre du jour

QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES

**ACTIVITÉS EXÉCUTÉES CONJOINTEMENT DANS LE CADRE DE LA PHASE
PILOTE: CADRE UNIFORMISÉ DE PRÉSENTATION**

Projet de conclusions proposé par les Présidents

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note des documents FCCC/SBSTA/2000/6/Add.1, FCCC/SBSTA/2002/MISC.2 et FCCC/SBSTA/2002/INF.9 contenant respectivement le projet révisé de cadre uniformisé de présentation des rapports, les communications des Parties au sujet des résultats qu'elles ont obtenus dans le cadre de la phase pilote et le rapport des coprésidents concernant l'atelier de présession sur le projet révisé de cadre uniformisé de présentation des rapports intéressant les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote, tenu à Bonn (Allemagne) les 2 et 3 juin 2002.
2. Le SBSTA a adopté le projet révisé de cadre uniformisé de présentation des rapports reproduit dans l'additif au présent document (FCCC/SBSTA/2002/L.2/Add.1).
3. Le SBSTA a décidé de recommander un projet de décision sur ce sujet pour adoption par la Conférence des Parties à sa huitième session.

GE.02-61988 (F) 110602 110602
BNJ.02-093